Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BAC STI2D • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Philosophie

Session 2025 • Code sujet : **25-PHTENC1** • Durée : **4 heures**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Technique et interdiction (1 question) **Page 3**

2. Recherche de la vérité (1 question) **Page 4**

3. Explication d'un texte de Schopenhauer sur la morale, l'État et l'injustice (8 questions) **Page 5**

4. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 8**

Sujet officiel (PDF) : https://bacsti2d.fr/assets/annales/bac-sti2d/Philosophie/2025/Bac STI2D - Philosophie - Session 2025 - 7-Sujet.pdf

1. Technique et interdiction

Le candidat choisit une dissertation philosophique sur la possibilité ou la nécessité de s'interdire certaines techniques. Il développe une réflexion argumentée en réponse à la question proposée.

Question Sujet 1. Faut-il s'interdire certaines techniques ?

Une technique est un moyen réglé d'agir sur le monde ; s'interdire une technique, c'est renoncer à un moyen, parfois pour protéger autrui. La question suppose donc que la puissance technique peut dépasser les limites légitimes de son usage : faut-il alors tout interdire, ou seulement certains usages ?

Oui, lorsque les conséquences prévisibles menacent gravement les personnes ou sont irréversibles. La fabrication d'armes nucléaires, par exemple, expose des populations entières à une destruction massive. La liberté d'innover ne justifie pas un tel risque.

Mais interdire une technique en bloc peut empêcher des usages bénéfiques : les techniques génétiques peuvent contribuer à soigner. L'interdiction doit donc être ciblée et justifiée, sans confondre l'outil et ses usages.

Ainsi, il faut s'interdire les techniques ou usages incompatibles avec les droits et la sécurité d'autrui, et réglementer les autres. La responsabilité limite la liberté technique sans condamner tout progrès.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Il faut interdire les techniques ou usages qui menacent gravement les droits et la sécurité d'autrui, et encadrer les autres selon leurs risques.

2. Recherche de la vérité

Le candidat choisit une dissertation philosophique portant sur la recherche de la vérité. Il examine la question de savoir si cette recherche est toujours motivée et construit une réflexion argumentée.

Question Sujet 2. Cherchons-nous toujours à connaître la vérité ?

« Chercher » désigne une démarche orientée vers un objet ; « toujours » demande si elle accompagne chaque désir de savoir. La question présuppose que connaître la vérité, c'est atteindre une connaissance conforme au réel, et interroge nos motivations : voulons-nous savoir pour la vérité elle-même ou pour satisfaire un intérêt ?

Souvent, nous recherchons le vrai : la science soumet ses hypothèses aux faits, et vérifier une information aide à prendre une décision éclairée. Mais nous évitons parfois une vérité pénible, ou préférons une rumeur qui confirme nos convictions. Le désir de savoir se heurte alors à la peur et à l'intérêt.

On objectera que rechercher une vérité pour agir revient tout de même à la rechercher. C'est juste, mais cela ne signifie pas que nous la cherchions toujours : nous pouvons aussi nous détourner des faits. Ainsi, nous ne cherchons pas constamment la vérité, même si nous pouvons reconnaître sa valeur et choisir de corriger nos illusions.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Nous ne cherchons pas toujours effectivement la vérité : parfois, la peur ou l'intérêt nous en détourne. Mais nous pouvons reconnaître sa valeur et préférer le réel à l'illusion.

3. Explication d’un texte de Schopenhauer sur la morale, l’État et l’injustice

Le candidat explique un extrait du Monde comme volonté et comme représentation d’Arthur Schopenhauer, qui distingue le jugement moral de la fonction de l’État face à l’injustice. Il choisit de répondre dans l’ordre aux questions de l’option 1 ou de suivre son propre développement avec l’option 2, et indique son choix au début de sa copie.

A. Éléments d’analyse

Question A.1. D’un point de vue moral, pourquoi peut-on dire que l’intention de commettre l’injustice « équivaut entièrement à l’injustice accomplie » ?

La morale juge la **volonté**, c’est-à-dire le choix intérieur de commettre le mal, et non ses seules conséquences visibles. Une volonté « bien déterminée » révèle déjà une disposition injuste, même si un obstacle extérieur empêche l’acte. Celui qui s’arrête uniquement parce qu’une puissance le contraint n’a pas renoncé moralement à son projet. L’intention équivaut donc à l’injustice accomplie du point de vue moral, puisque la morale évalue la volonté elle-même.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> La morale condamne la volonté déterminée d’injustice, même si une contrainte extérieure empêche son accomplissement.

Question A.2. En quoi le point de vue de l’État s’oppose-t-il à celui de la morale ?

La morale et l’État n’ont pas le même objet de jugement :

- La morale considère la volonté et condamne l’intention injuste, même si elle reste sans effet.
- L’État s’occupe des faits accomplis ou tentés, considérés du côté de la victime. Il ne recherche l’intention que pour comprendre la signification du fait.

Ainsi, le jugement moral porte sur la disposition intérieure, tandis que le jugement de l’État porte sur un événement qui affecte autrui.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> La morale juge la volonté; l’État juge les faits accomplis ou tentés et considère la victime.

Question A.3. D’après le texte, à quoi se limite le rôle de l’État pour garantir la justice ?

L’État ne cherche pas à supprimer les pensées malfaisantes ni le penchant à l’injustice. Son rôle consiste à opposer à chaque tentation un motif plus fort qui détourne du passage à l’acte : la certitude du châtiment. La peine a donc une fonction préventive et dissuasive. Elle protège les personnes en rendant l’injustice risquée, sans prétendre rendre les citoyens moralement vertueux. L’État garantit ainsi la justice en empêchant les atteintes effectives, plutôt qu’en gouvernant les consciences.

✓ RÉPONSE À RETENIR

L'État ne réforme pas les pensées : il dissuade les actes injustes par la menace d'un châtiment certain.

B. Éléments de synthèse

Question B.1. Quelle est la question à laquelle l'auteur tente de répondre dans ce texte ?

La question directrice porte sur la fonction propre de l'État face à l'injustice : doit-il juger les intentions ou empêcher les actes qui lésent autrui ?

> Comment l'État peut-il garantir la justice sans prétendre supprimer la volonté injuste des individus ?

Cette formulation rend compte de la distinction centrale du texte : la morale évalue la volonté, tandis que l'État règle les faits et protège les victimes. Schopenhauer cherche donc à définir les limites de la justice politique et le rôle de la peine.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Comment l'État peut-il prévenir l'injustice sans prétendre juger ou transformer la volonté intérieure ?

Question B.2. Dégager les différents moments de l'argumentation.

1. Schopenhauer oppose d'abord les critères de la morale et de l'État : la morale juge la volonté injuste, tandis que l'État n'intervient que si un fait injuste a pour corrélat un tort subi.
2. Il précise que l'État considère les faits accomplis ou tentés, et ne tient compte de l'intention que pour interpréter le fait.
3. Enfin, il explique que l'État ne détruit pas les penchants injustes : il leur oppose la crainte d'un châtiment inévitable.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Le texte distingue le jugement moral, le critère juridique du fait, puis la fonction dissuasive de la peine.

Question B.3. En prenant appui sur les éléments précédents, dégager l'idée principale du texte.

L'idée principale est que la morale et l'État exercent deux jugements distincts.

> La morale condamne la volonté injuste; l'État protège les victimes en empêchant que cette volonté devienne un fait dommageable.

Pour Schopenhauer, l'État ne peut ni supprimer les penchants mauvais ni rendre les individus vertueux. Il peut seulement opposer à la tentation un motif dissuasif : le châtiment inévitable. La justice politique est ainsi une protection contre les actes injustes, et non une entreprise de moralisation des consciences.

✓ RÉPONSE À RETENIR

La morale juge l'intention; l'État protège les victimes en dissuadant les actes injustes par la peine.

C. Commentaire

Question C.1. À quoi mesure-t-on l'injustice, d'après le texte : l'intention du coupable ou le préjudice subi par la victime ?

La réponse varie selon le point de vue. Pour l'État, l'injustice se mesure au fait et au tort subi par la victime; l'intention ne sert qu'à éclairer la signification du fait. Il distingue donc le projet intérieur de l'acte accompli ou tenté.

- **Pour la morale :** la volonté déterminée d'injustice suffit à condamner son auteur.
- **Pour l'État :** la volonté seule ne suffit pas; il faut un fait ou une tentative en rapport avec un tort causé à autrui.

Un projet criminel empêché peut ainsi être moralement condamnable sans être équivalent à un meurtre accompli.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Pour l'État, l'injustice se mesure au fait et au tort subi; pour la morale, à la volonté injuste.

Question C.2. Une punition juste doit-elle chercher à rendre les hommes meilleurs ?

Selon Schopenhauer, la peine juste vise d'abord à prévenir l'injustice par la dissuasion, et non à rendre le coupable meilleur. L'État ne peut pas supprimer les penchants injustes; prétendre imposer la vertu risquerait de punir des pensées plutôt que des actes.

On peut toutefois défendre l'amendement comme objectif complémentaire : l'éducation et la réinsertion peuvent réduire la récidive et aider le condamné à retrouver une place dans la société. Cet objectif doit rester compatible avec une peine proportionnée, fondée sur les faits et respectueuse des droits de la personne.

✓ RÉPONSE À RETENIR

La peine doit d'abord prévenir les injustices; l'amendement peut la compléter, sans devenir une moralisation forcée.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2025)

Bilan de l'épreuve : Épreuve de philosophie du baccalauréat technologique, session 2025, code 25-PHTENC1, d'une durée de quatre heures et sans coefficient imprimé. Le candidat traite au choix une dissertation sur la technique ou la vérité, ou l'explication d'un texte de Schopenhauer sur l'État et l'injustice. L'épreuve évalue la problématisation, l'analyse conceptuelle et la construction d'une argumentation cohérente.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Chez Schopenhauer, la morale juge la volonté et l'intention, même lorsque l'injustice projetée n'est pas accomplie.
- L'État s'intéresse aux faits accomplis ou tentés et à leurs conséquences pour la victime.
- L'État ne supprime pas les pensées injustes : il oppose aux tentations le motif dissuasif d'un châtiment inévitable.
- Une réflexion philosophique problématise la question et organise des arguments pour y répondre.

Points de vigilance & attentes du jury

- Traiter au choix un seul des trois sujets et répondre précisément à la question posée.
- Pour l'explication, distinguer le jugement moral de la fonction de l'État dans le texte.
- En option 1, traiter les questions d'analyse, de synthèse et de commentaire dans leur ordre.
- Pour le sujet 3, annoncer au début de la copie l'option de rédaction choisie.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment organiser une dissertation à partir d'une question générale ?

Définissez les termes importants, repérez la difficulté de la question et formulez un problème philosophique. Construisez une progression argumentée, appuyez vos idées par des exemples pertinents, puis répondez clairement à la question dans votre conclusion.

Q : Comment distinguer le point de vue moral de celui de l'État dans le texte ?

La morale juge la volonté et l'intention, même si l'injustice n'est pas accomplie. L'État, lui, considère les faits accomplis ou tentés et leurs effets pour la victime, et recourt au châtiment pour dissuader l'injustice.

Q : Dois-je répondre dans l'ordre aux questions sur le texte ?

Non. Pour le sujet 3, vous pouvez répondre précisément et dans l'ordre aux questions de l'option 1, ou suivre le développement de votre choix avec l'option 2. Vous devez indiquer l'option retenue au début de votre copie.

Q : Le sujet précise-t-il un barème ou des critères de notation ?

Le document indique une durée de quatre heures, mais ne précise ni coefficient, ni barème par sujet, ni grille de notation. Il faut suivre les consignes de rédaction et traiter le sujet choisi sans attribuer de points non indiqués.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bacsti2d.fr/assets/annales/bac-sti2d/Philosophie/2025/Bac STI2D - Philosophie - Session 2025 - 7-Sujet.pdf
Ressources Bac STI2D : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.